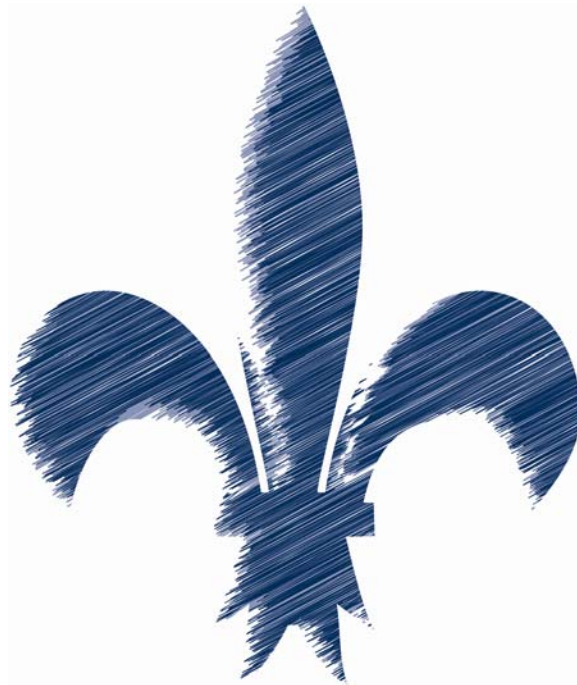


TRANSCRIPTION DE L'AUDIENCE DE

Québec Writers' Federation

COMMISSION PARLEMENTAIRE
SUR LE PRIX UNIQUE DU LIVRE
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC



DOCUMENT PRÉPARÉ PAR LA FONDATION LITTÉRAIRE FLEUR DE LYS

**À partir de la version préliminaire du Journal des débats*
de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec**

Consultations particulières et auditions publiques sur le document intitulé : « Document de consultation sur la réglementation du prix de vente au public des livres neufs imprimés et numériques » tenues par de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec.

* « Cette version du Journal des débats est une version préliminaire : elle peut donc contenir des erreurs. La version finale du Journal est publiée dans un délai de 2 à 4 mois suivant la date de la séance de la commission. »

Journal des débats

Le mardi 20 août 2013 - Vol. 43 N° 45

Québec Writers' Federation

La Présidente (Mme Vien) : Alors, mesdames messieurs, bon après-midi, bon début d'après-midi. Nous sommes à nouveau réunis pour les consultations particulières et les auditions publiques sur le document intitulé : Document de consultation sur la réglementation du prix de vente au public des livres neufs imprimés et numériques. Alors, nous poursuivons donc ces auditions en après-midi avec le premier groupe qui est Québec Writers' Federation et nous avons le plaisir d'accueillir son président, M. David Homel. Bonjour, M. Homel.

Exposé

M. Homel (David) : Bonjour. Content d'être ici. Bon, premièrement, je vais vous situer un peu qui nous sommes. Bon, je dis, je pense à la troisième page, que je représente 550...

La Présidente (Mme Vien) : ...Homel. Bonjour, M. Homel.

M. Homel (David) : Bonjour. Content d'être ici. Bon, premièrement, je vais vous situer un peu qui nous sommes. Bon, je dis, je pense à la troisième page, que je représente 550 membres. Ce sont des écrivains de langue anglaise du Québec, principalement, bon, situés à Montréal et le Grand Montréal, un peu ici, un peu dans les Cantons-de-l'Est, un peu partout. Vous savez peut-être qu'au Canada, ailleurs, sauf en Ontario, il y a des organisations provinciales d'écrivains, alors nous sommes cela pour les écrivains de langue anglaise. Ça ne veut pas dire que nous sommes que des anglophones, ça veut dire que nous sommes des auteurs de livres en anglais. C'est un peu comme moi, je suis aussi membre de l'UNEQ même si j'écris en anglais parce que je suis aussi un auteur en langue française.

L'organisation est plutôt jeune, mais quand même correspond à un besoin de la part des écrivains anglophones d'avoir une voix au Québec. Enfin, moi, j'aime croire aussi que notre existence correspond à une sorte de prise de conscience du fait anglais au Québec dans le champ culturel, qui trouve beaucoup d'écho, par exemple, dans la musique, avec Arcade Fire, ou Patrick Watson, ou enfin c'est comme vous voulez, peut-être vos enfants écoutent ça, je ne sais pas, alors... Et puis nous appuyons cette position qu'ont prise l'Union des écrivains québécois et les autres groupes, là, vous avez lu leur point de vue dans la presse d'aujourd'hui. Pour nous, le point de contact traditionnel entre lecteurs et lectrices et livres, c'est la librairie. Et c'est vrai qu'Amazon et compagnie ont démontré qu'il existe une... pardon, une diversité de points de vue de contacts, mais la librairie reste l'espace où les auteurs rencontrent les lecteurs et lectrices, et ceci parfois dans un cadre propice à la rêverie. Vous vous souvenez de l'arrivée de ces grands fauteuils, machines à café, musique d'ambiance chez Chapters Indigo, et tout ça, pour mieux séduire les lecteurs et lectrices.

La librairie, comme centre d'animation culturelle, reste un lien important dans la chaîne de communication, et les Amazon et alia, quoique très efficaces, ne pourraient offrir cette ambiance qui favorise la découverte. Une bonne librairie vous réserve des surprises : on pourrait trouver ce qu'on ne savait pas qu'on cherchait. Bon.

Le gouvernement du Québec, par la loi n° 51, bien, ça fait... enfin, 1981, j'ai été là, a reconnu ce fait en voulant renforcer les librairies. Je résume très rapidement cette loi : évidemment, il y a le système d'agrément pour les librairies, achat de livres dans les librairies par les institutions culturelles, etc. Vous savez tout ça mieux que moi. L'idée, c'était de renforcer la culture littéraire, et par culture littéraire, je ne parle pas juste du fait de lire de la poésie ou des romans, mais la capacité d'une société pour s'informer, pour mieux choisir les mots et mieux progresser. Et je pense que nos petits secrets honteux à nous tous en Amérique, c'est le grave problème d'analphabétisme chez nous et ailleurs, ce qui ne nous prépare pas à mieux choisir et à mieux gérer notre démocratie.

Donc, nous avons aujourd'hui, cette semaine, une occasion de continuer à renforcer les librairies indépendantes et les petites chaînes que nous avons sur nos territoires en réglementant le prix de détail des livres.

Hélas, du point de vue économique, et nous avons lu aujourd'hui dans les journaux et depuis quelque temps, la vocation culturelle de certaines librairies ne fait pas toujours bon ménage avec sa survie. C'est une lutte, que ce soit une chaîne locale comme Renaud-Bray, évidemment, vous connaissez cette histoire, ou une indépendante, comme notre voisin, notre voisine, Pantoute, ici, sur la rue Saint-Jean à Québec. Si nous voulons appuyer la culture québécoise du présent et de l'avenir, il faudrait continuer cette poussée de la loi n° 51, et je vois cette proposition, enfin, cette commission comme une sorte d'extension ou prolongement de la loi n° 51. Bon.

La question de ces mégamagasins, ou grandes surfaces, ou dépôts au prix du gros est une question de société. Nous entendons souvent des mots comme «spécificité», «diversité», c'est un peu à la mode, et cela en Europe comme aux Amériques, et maintenant nous avons l'occasion de faire quelque chose...

M. Homel (David) : ...grande surface ou dépôt au prix du gros est une question de société. Nous entendons souvent des mots comme spécificité, diversité. C'est un peu à la mode, et cela, en Europe comme aux Amériques. Et maintenant, nous avons l'occasion de faire quelque chose. Dans le cas de la vente de détail des livres, c'est le même principe de diversité, spécificité, etc. Alors, céder ce commerce de détail à des intérêts étrangers ou même locaux qui pourraient, il est vrai, offrir des prix plus bas sur certains biens de consommation, même si cette action pourrait mener à l'affaiblissement ou destruction des petits ou moyens commerces, c'est une question de société. Et c'est à nous tous de choisir.

En fixant le prix de détail d'un livre pendant neuf mois à partir de sa publication, en acceptant un rabais qui ne dépassera pas 10 %, nous pourrions aider à assurer la diversité de l'offre dans notre société. Bon, j'ai fait un petit scénario. Mon prochain livre sort au printemps prochain. 95... pardon, 29,95 \$, trop cher, n'est-ce pas? Mais c'est quand même un gros morceau, 30,00 \$. Donc, évidemment, selon la réglementation proposée, ce prix sera universel, sauf avec une

marge de 10 %. Donc, la librairie du coin ou le megamagasin pourrait l'offrir pour 3,00 \$ de moins. Donc, quand même, une certaine marge pour ceux et celles qui voudraient l'offrir ou qui ont les moyens de l'offrir. Bon. Et ça, pendant neuf mois. Bon, peut-être cette proposition est un peu timide. Mais, quand même, c'est, comme vous savez, le fruit d'un consensus. Et les consensus sont parfois timides. Mais le nôtre a cette vertu d'être appuyé par tous les joueurs que vous avez vus, bien évidemment je ne vais pas les citer, ceux qui ont signé le texte dans La Presse d'aujourd'hui.

Bon, j'ai été finalement dans un lieu où je n'ai jamais mis les pieds, dans une grande surface. J'ai été au Marché central à Montréal. J'ai vu qu'il me fallait avoir une carte qui coûte 55,00 \$ pour entrer faire mes recherches pour voir qui est là comme... quels auteurs sont là. Alors, je suis... Je n'avais pas 55,00 \$ dans ma poche. Alors, je suis arrivé par la sortie, j'ai fait un tour rapidement parce que j'étais là en infraction, et puis j'ai vu quand même certains collègues. J'ai vu Kim Thúy, Éric Dupont, Christine Brouillet, Paul Ohl, des collègues, des auteurs de littérature littéraire qu'on respecte, et qui font les listes de nos best-sellers, et qui sont souvent montés, lancés par les petites librairies. Donc, une fois le succès assuré par les médias publics, par les petites librairies, par les chaînes locales, ensuite on peut trouver ces auteurs, ou plutôt les livres de ces auteurs, à des rabais très importants impossibles à offrir par les mêmes indépendants qui ont aidé à lancer leurs carrières.

Alors, encore une fois, c'est un choix de société. Dans quelle société voudrions vivre? Évidemment, déjà nous vivons dans une société où l'État intervient dans beaucoup de domaines pour équilibrer le marché. Alors, c'est pour ça que je suis un peu moins sensible à cette argumentation de ceux et celles qui appuient le libre marché et les lois du marché, parce que déjà ce marché n'existe pas, ce libre marché. Et je pense que, si nous optons pour un prix réglementé des livres, nous ne risquons pas beaucoup de pénaliser les grandes surfaces, parce que l'espace, comme vous le savez, réservé aux livres est minuscule comparée aux mètres carrés du magasin consacré à d'autres biens de consommation. Alors, c'est pour ça, et vous pouvez lire tout le détail dans mon mémoire si vous voulez que... C'est pour ça que Québec Writers' Federation appuie l'initiative de l'UNEQ, de l'Association des éditeurs, etc., des six signataires de la lettre d'aujourd'hui pour appuyer cette réglementation. Voilà.

La Présidente (Mme Vien) : Merci beaucoup, M. Homel. Vous avez été très discipliné. Et merci de nous avoir partagé votre point de vue. Maintenant, je cède la parole à notre collègue ministre de la Culture et des Communications pour un échange avec notre invité.

Échanges avec les membres de la commission

M. Kotto : Merci, Mme la Présidente. M. Homel, soyez le bienvenu. Et merci pour votre contribution. Vous avez donné une lecture, une perspective originale, je dirais, du haut de vos connaissances de la situation...

M. Kotto : ...sur une perspective originale, je dirais. Du haut de vos connaissances de la situation, de la fragilité de nos librairies, au-delà de cette proposition sur la table que vous appuyez, à l'effet de réglementer le prix des livres neufs, est-ce que... et sachant pertinemment... parce que tout le monde qu'on entend convient de cela, sachant que ça n'est pas une solution suffisante pour assurer la pérennité ou la survie, même, de ces librairies, auriez-vous des propositions, des idées qui pourraient contribuer... sur la base de vos connaissances, évidemment, qui pourraient contribuer à aider à la survie de ces librairies?

M. Homel (David) : Je suis auteur... aussi auteur jeunesse, c'est un côté caché de ma carrière parce que je fais ça juste depuis trois, quatre livres. Et puis, parfois, je vais dans les écoles où la bibliothèque de l'école... et là, attention, je vais arriver au fait, où la bibliothèque de l'école est plus petite que la bibliothèque qu'avaient mes des enfants. Je pense qu'il y a quelque chose à faire aussi, peut-être, entre écoles primaires et librairies, et je vois ça un peu dans mon quartier — encore là je vais citer mon quartier de Montréal — où, par exemple, j'ai la petite librairie voisine, Écume des jours, qui travaille beaucoup avec les écoles primaires autour, les écoles du quartier — enfin, Lambert-Closse, etc. — et c'est une façon à la fois de travailler cette question de lecture en famille, la question d'alphabétisation qui, vraiment, me touche beaucoup, mais aussi pour ajouter à la stabilité financière des librairies en les mettant en réseau avec les écoles, que ce soit primaires ou secondaires, du quartier. Alors, et je sais que dans ce cas-là, pertinemment, je sais qu'il y a des réseaux entre cette librairie et certaines écoles dans le coin. C'est un quartier... bon, ce n'est pas un quartier riche, mais ils sont quand même un quartier, peut-être, de lecteurs et de lectrices, mais c'est une façon, peut-être... j'ai toujours pensé qu'on devrait avoir plus de liens — j'espère que ce n'est pas scandaleux politiquement — plus de liens entre le ministère de l'Éducation et le ministère de... et, enfin, chez vous. Je vois que, peut-être, enfin, c'est des jumeaux, en principe, la lecture, l'école... la lecture et le livre plus tard dans la vie. Enfin, j'étais... et je vois ça ailleurs dans... et là je vais traverser vers le côté anglais, je vois le même travail chez Babar Books, qui est à la fois dans Westmount et Pointe-Claire, où il y a une librairie... une librairie très, très dynamique qui travaille en réseau avec toutes sortes d'écoles primaires. Je pense qu'il y a une clé là, c'est à la fois stabilité économique pour le commerçant, mais aussi c'est promouvoir la lecture. Donc, bon, je suis un peu idéaliste, mais c'est mon métier, le vôtre aussi.

M. Kotto : Tout à fait, l'autre chapeau. Mais je ne parle pas au travers, pour reprendre l'expression...

La Présidente (Mme Vien) : De Mme Desrosiers.

M. Kotto : C'est ça, de Mme Desrosiers, ce matin, tout à fait. Que diriez-vous de ce que l'on entend ici et ailleurs, à l'effet que réglementer le prix du livre neuf pourrait avoir un effet allant dans le sens contraire de la proposition, notamment celle que vous venez de faire?

M. Homel (David) : J'ai eu... j'ai même fait une émission à la CBC avec Blaise Renaud, qui, je pense, pense comme vous venez de dire, et je n'ai pas encore saisi... excusez-moi, je suis peut-être un peu lent, mais je n'ai pas encore saisi pourquoi, si on réglementait... si on réglemente ce prix, est-ce que...

M. Homel (David) : ...dire, et je n'ai pas encore saisi, excusez-moi, je suis peut-être un peu lent, mais je n'ai pas encore saisi pourquoi. Si on réglemente ce prix, est-ce que ça veut dire que le coût de certains livres risquerait d'être plus haut? Mais quand même est-ce que ça veut dire que les gens qui vont acheter des livres chez Wal-Mart, Costco, Target, etc., vont devoir payer plus cher, donc ils ne vont pas acheter le livre, donc ils ne vont pas aller non plus en librairie? Je n'ai pas encore saisi le pourquoi, comment ça marcherait, contre le but que nous voulons atteindre ici. Même à l'intérieur de mon groupe, bon, évidemment, il y a la diversité d'opinion, heureusement, certains pensent que le vrai problème, c'est Amazon point «whatever», fr, ca, etc., et puisque, pour le moment, on ne sait pas comment légiférer sur Amazon, donc ne faisons rien. Bon, pour moi, c'est un peu nihiliste comme façon de penser. Je voudrais qu'on m'explique, je ne sais pas si ce serait à vous, ou à M. Renaud, ou d'autres, ou M. Fortier, Jacques Fortier. J'ai lu son texte, enfin, avec tout mon respect, je n'ai pas vu comment ça allait contrer le but qu'on veut... ou aller contre le but qu'on voudrait atteindre ici.

En même temps, je dois dire que je ne suis pas à mettre des marges et des pourcentages et je ne travaille pas dans le détail, donc il y a peut-être quelque chose qui m'échappe, mais j'aimerais bien avoir Jacques Fortin à ma droite et Blaise Renaud à ma gauche et puis qu'on m'explique directement, parce que, pour l'instant, c'est un peu des spéculations, genre, bon, Mme Unetelle qui voudrait lire Dan Brown, bon, elle ne va pas acheter Dan Brown parce que ça va coûter plus cher que chez Wal-Mart, donc elle ne va pas aller chez Renaud-Bray pour... enfin, etc., mais ça, c'est de la spéculation. On ne peut pas tracer des destins individuels, je ne pense pas, comme ça. Enfin, moi, je ne peux pas. Il y a peut-être des compagnies en marketing ou en sensibilisation à l'achat, etc., etc., je ne sais pas.

M. Kotto : O.K. J'aimerais vous entendre sur le livre numérique. Est-ce que, de votre point de vue, on devrait également en réglementer le prix au même titre que le livre physique?

M. Homel (David) : Je pense que oui, je pense... Bien, premièrement, bon, j'ai des... et là je vais parler de moi-même et aussi des autres auteurs dans notre groupe, malgré tout le tralala autour du livre numérique, nos ventes pour les romanciers ordinaires, je ne parle pas de Dan Brown ou de, je ne sais pas, d'autres mythes comme ça, mais, pour nous, le livre électronique reste un peu marginal comme vente, O.K.? Et ça pourrait vous choquer, parce qu'on pense que le monde devient numérique, et tout le monde est numérique, et c'est un mot magique, «numérique», mais, dans la vraie vie, il y a... les ventes de livres numériques, ce n'est pas si extraordinaire dans la littérature en général. Là où ça marche, c'est dans ce qu'on appelle la littérature de genre science fiction, fantaisie, Dungeons and Dragons ou des trucs comme ça, des trucs très spécifiques.

Mais, pour répondre à la question, oui, je pense que, si nous allons réglementer le prix du livre papier neuf, le prix du livre neuf sur papier, bien, il faudrait faire la même chose du prix du livre neuf électronique, sinon ça crée une sorte de paysage tout à fait disjoint des gens qui vont aller là-bas acheter électronique et pour ne pas avoir à payer plus cher parce que c'est du papier, parce que c'est réglementé, là, ça c'est... ça serait un cauchemar et ça serait vraiment faire des demi-lois, comme ça, ça ne sert à personne.

M. Kotto : Merci.

La Présidente (Mme Vien) : Merci beaucoup, M. le ministre. M. le député de Saint-Hyacinthe.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Oui. Merci, Mme la Présidente. Bonjour.

Une voix : Bonjour.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Ça fait plaisir, M. Homel, de voir, j'ai lu, dans votre... au premier paragraphe de votre présentation, vous parlez beaucoup de ce qu'on appelle l'animation culturelle dans les librairies, et, comme de raison, vous parlez de «parfois propice à la rêverie», l'ambiance, et tout ça, l'atmosphère qu'on peut y retrouver, tu ne retrouves pas ça, peut-être, nécessairement dans les grandes surfaces, mais on dit : une bonne librairie...

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : ...ce qu'on appelle l'animation culturelle, dans les librairies. Et, comme de raison, là, vous parlez de... parfois propice à la rêverie, l'ambiance et tout ça. L'atmosphère qu'on peut y retrouver, tu ne retrouves pas ça, peut-être, nécessairement, dans les grandes surfaces. On dit : Une bonne librairie vous réserve des surprises. On pourrait trouver ce qu'on ne savait qu'on cherchait. J'aimerais vous entendre parler un peu plus de cet aspect culturel d'une librairie, qu'on ne retrouve pas nécessairement partout.

M. Homel (David) : Oui. Bien, je suis peut-être un vieux romantique et aussi peut-être un vieux guerrier. Je publie depuis 1988, à l'époque où on écrivait des romans sur des machines à écrire. Mais les librairies, que ce soit au Québec ou ailleurs — et, quand je dis «ailleurs», aux États-Unis, au Canada, en Europe — ont toujours été des lieux de rencontres, de diffusion, bon...

En France, par exemple, pour ma carrière là-bas, parfois il y a des librairies qui... c'est quasiment comme des églises à l'époque, où il y a un groupe de fidèles qui arrivent pour... une centaine de personnes, 200 personnes, il y a quand même vraiment quasiment une sorte de secte, au sens bien, autour de certaines librairies. Là, je parle de la France. Même, encore ici, à Montréal, j'ai vu la même chose, par exemple, à Babar Books, qui est une librairie pour jeunesse, où, bon, c'est moitié garderie, parfois, moitié librairie, mais, quand même, c'est des contribuables de demain. Il y a des zones d'animation culturelle qui sont très puissantes, peut-être dans un quartier ou dans une zone de quelques kilomètres carrés, mais ça marche très bien.

Un autre exemple qu'on a vu se développer tout récemment à Montréal, c'est Drawn & Quarterly. Drawn & Quarterly, c'est un peu bizarre, ce sont, au début, des éditeurs des romans... graphiques, je pense? Je vous regarde pour la réponse. Je pense qu'ils ont commencé avec le roman graphique, ensuite ils ont commencé à développer des tournées pour auteurs, et puis, l'autre semaine, il y a eu un écrivain Écossais, Neil Gaiman, qui a rempli le théâtre Rialto, 600 places, pour faire une lecture et une causerie. Et tout ça organisé par une librairie.

Alors ça... J'ai commencé par dire que j'étais un vieux romantique, mais, finalement, tout ça, c'est en 2013, alors il y a encore d'autres personnes romantiques qui veulent le papier, et qui veulent entendre l'auteur et aussi qui veulent créer une sorte de communauté. Et c'est curieux, dans le cas de Drawn & Quarterly ou les deux Babar Books sur l'île de Montréal, ce n'est pas seulement une librairie où on achète un livre, mais c'est toute l'organisation sociale d'un quartier, dans le cas de de Drawn & Quarterly, qui invite des auteurs d'un peu partout, qui remplissent

des... que ce soit Rialto, qui était énorme. Je ne sais pas d'où vous venez, mais Rialto, c'est un théâtre vieux style des années 20, au début du XXe siècle avec des vitraux et tout ça, un peu... moitié cathédrale, moitié music-hall. Mais on a vu beaucoup d'exemples de cela.

Évidemment, si on... Je ne veux pas parler contre Costco ou Wal-Mart, parce que, bon, ça devient comme des hommes de paille. Mais c'est sûr qu'on ne va pas rencontrer ses lecteurs et ses lectrices dans un Costco, sauf par hasard. Et, puisque je n'ai pas la carte, je ne rencontre personne. Je ne veux pas risquer deux fois d'entrer par la sortie.

Donc, cette idée pourrait sembler un peu romantique, un peu XXe siècle, un peu... pas numérique. Mais, quand on regarde les exemples, dernièrement, autour des librairies que j'ai citées, que ce soit anglophones ou francophones, c'est aujourd'hui.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Est-ce qu'il reste du temps?

La Présidente (Mme Vien) : Oui, il reste une minute.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Une minute. J'aurais juste une dernière question. Vous savez, il existe... Moi, chez nous, il existe des groupes de lecture, qu'on appelle, ou des clubs de lecture. C'est des citoyens qui se réunissent... ensemble dans une ambiance à peu près comme vous disiez tantôt. Est-ce que chez vous vous sentez que ça pourrait être plus encouragé ou plus supporté par nos institutions ou même par les libraires, ce genre de...

M. Homel (David) : Oui. Le phénomène des cercles de lecture ou de clubs de livres, c'est tellement fort qu'aux États-Unis et aussi au Canada anglais...

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : ...encouragés ou plus supportés par nos institutions ou même par les libraires, ces genres de...

M. Homel (David) : Oui, le phénomène des cercles de lecture ou de clubs de livres, c'est tellement fort qu'aux États-Unis et aussi au Canada anglais, on publie des éditions spéciales de romans. Normalement, c'est le papier, pas après la couverture rigide, là, je parle de langue anglaise, avec les questions pour... déjà là, pour animer les clubs de lecture. Et les écrivains, nous le savons que c'est vraiment là où il faut se brancher, et j'en ai vu la preuve dans le West Island où je vais très rarement. C'est un phénomène très, très féminin, je dirais même exclusivement féminin. Ça ne me dérange pas mais, là encore, il y a une connexion entre une librairie et ses clubs de lecture où tout le monde s'alimente, les groupes s'alimentent sur place.

La Présidente (Mme Vien) : Merci beaucoup, M. Homel, merci beaucoup. Merci M. le député. Mme la députée de Laporte, c'est votre tour.

Mme Ménard : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Bonjour, M. Homel. Bienvenue.

M. Homel (David) : Merci.

Mme Ménard : Je lisais dans votre mémoire, et vous avez mentionné... vous représentez 550 membres, n'est-ce pas? Alors, ce sont tous des auteurs?

M. Homel (David) : Ce sont tous des auteurs mais pas forcément d'auteurs de livres. Nous sommes un peu plus mous, un peu plus tolérants que, par exemple, l'union des écrivains québécois, où il faut avoir publié x livres de x pages, et tout ça. Nous sommes, oui, plus accueillants.

Mme Ménard : D'accord. Est-ce que vous êtes à l'aise pour nous dire que tous ces membres ont la même position quant à la réglementation?

M. Homel (David) : Non. J'ai déjà dit, non, non. Tous les membres n'ont pas la même pensée. J'ai déjà parlé de la diversité d'opinion dans notre groupe. Nous avons — et d'ailleurs, ils seraient très contents d'entendre votre question — nous avons une certaine tendance, je dirais, de libre marché. On va laisser le marché s'arranger, et le marché va arranger les choses, et puis voilà. Il y a cette pensée aussi. Il y a l'autre pensée, que je trouve un peu nihiliste, genre : Bon, puisqu'on ne peut pas tout... on ne peut pas légiférer sur tout, alors ne faisons rien. On a quelques nihilistes aussi. Et vous savez que c'est un groupe d'anglophones, donc je peux les compter très rapidement, les librairies anglophones sur l'île de Montréal où... et dans le Grand Montréal, et puis dans... Je pense que nous... Ce qui fait que nous sommes plutôt de bons utilisateurs d'Amazon pour les livres qui viennent des États-Unis et surtout spécialisés... Moi aussi j'ai péché, j'ai commandé des livres de Harvard University Press par Amazon.

Mme Ménard : Donc, la décision, en fait votre appui pour la réglementation, c'est votre C.A. qui l'a décidé pour les membres.

M. Homel (David) : C'est la majorité du C.A., oui.

Mme Ménard : La majorité du C.A. Bon, parfait, O.K. Ça répond à ma question. L'autre question que j'ai pour vous : vous faites référence, dans votre mémoire, à la Librairie Pantoute.

M. Homel (David) : Oui.

Mme Ménard : Alors que, déjà en 2000... en l'an 2000, le rapport Larose, à la page 24, nous parlait... parlait de cette institution-là, fondée en 1972, comme une librairie ayant su s'adapter aux réalités de l'industrie, et je cite : «En développant, avec un certain succès, des stratégies de marketing sur Internet.» Alors, ne croyez-vous pas qu'il y a là un signal qui devrait être entendu par toutes les librairies, et s'ajuster ainsi au marché?

M. Homel (David) : Oui. Bien, premièrement, j'ai cité Pantoute parce que je ne voulais pas faire trop de Montréal-centrisme, et aussi parce que, quand je viens à Québec, je passe par là. Je pense que maintenant, il n'y a pas de librairie sans site Internet, sans possibilité d'achat. Moi, je reçois des montagnes de courriels de Drawn & Quarterly, cette librairie sur la rue Bernard à Montréal, peut-être parce que ce sont des jeunes mais, en même temps, je reçois des... enfin, des courriers, enfin, j'essaie sur le site de Babar et tout ça. Je pense que tout le monde a son site, et ce qui veut dire... tout le monde, je veux dire, chaque librairie...

M. Homel (David) : ...soit des... enfin des courriers. Enfin, j'ai été sur... je sais, sur le site de Babar, et tout ça, je pense que tout le monde a son site, et ce qui veut dire — tout le monde, je veux dire chaque librairie — ce qui veut dire qu'il y a cette possibilité de vente. Mais, si je comprends bien, vente pas moins chère. Enfin, si vous voulez acheter quelque chose chez Pantoute par le Net, vous paierez le même prix que si vous y allez physiquement, je pense. Et puis, pour moi, ça reste à l'intérieur du cadre d'une possible... pardon, d'une possible réglementation.

Mme Ménard : Merci. Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Vien) : M. le député de Jacques-Cartier.

M. Kelley : Merci beaucoup, Mme la Présidente. À mon tour, bienvenue, M. Homel, et merci pour votre contribution à la littérature québécoise à la fois comme écrivain, mais il a fait des traductions importantes de Dany Laferrière, entre autres, ses romans vers l'anglais, Yves Beauchemin, Stéphane Bourgogne et les autres, alors — Bourguignon, pardon. Alors, merci beaucoup pour cette contribution et merci pour mentionner Babar parce que c'est dans le beau comté de Jacques-Cartier, et on sait que toute politique est locale. Et c'est un lieu pour ma petite fille et moi pour aller visiter Babar qui est extraordinaire pour une librairie des enfants, l'ambiance et tout que vous avez... décrivez, c'est tout à fait vrai chez Babar. Alors, j'espère que le commissaire d'éthique ne me reprocherait pas pour mentionner l'entreprise dans mon comté, mais je vais le faire quand même.

La Présidente (Mme Vien) : On va vous défendre.

M. Kelley : Mais je reviens toujours sur la question sur le numérique. Et mettons, votre prochain roman, je ne sais pas si vous avez un titre encore. Et vous avez évoqué le prix de 29,95 \$. Si le numérique est disponible à 15 \$, ça va, avec le temps, changer les comportements, parce qu'à date le prix numérique et le prix papier, l'écart est modeste. Mais, si, mettons c'est deux pour un, et le coût d'envoyer un fichier est nettement moindre que publier le papier et tout le reste, avec le temps, j'imagine, la version numérique doit être beaucoup plus rentable ou moins chère. Alors, est-ce qu'il faut réglementer ça? Est-ce qu'il faut conserver un lien, une proportion que le numérique ne peut pas être moins cher que... et fixer un seuil comme ça pour protéger les écrivains?

M. Homel (David) : Oui, bien c'est intéressant parce qu'on dit le mot «numérique» depuis combien de temps déjà, quelques années, quelque 10 ans, 15 ans. Excusez-moi, le temps passe. Mais là encore, bien je vais parler enfin de moi et des écrivains de fiction générale, je veux dire pas... Et là je mets... excusez-moi du genre, littérature c'est comme science-fiction, excusez-moi, pornographie, mais quand même, fantaisie, certains trucs comme spécialisés, là ça marche bien sur le Net. Sinon, nous sommes encore dans l'enfance de toute cette publication ou toute cette édition plutôt numérique. Et effectivement et puis je sais que, bon, les ventes ne sont pas assez énormes parce que j'ai 50 % du prix de vente numérique, tandis que j'ai 10 % du prix de vente papier. Alors, ça veut dire qu'il n'y a pas tant de choses à vendre électroniquement pour l'instant. Autrement, j'en aurais moins parce que l'éditeur mettrait de la pression sur moi. Enfin, quand je dis sur moi, sur les écrivains.

Donc, effectivement c'est un travail à faire et nous sommes, enfin l'industrie est en train de le faire petit à petit. Ça veut dire juste... ça veut dire quoi au juste, éditer électroniquement des livres ordinaires? Enfin, un livre moyen, Kim Thúy, Chrystine Brouillet, etc., enfin les gens que j'ai cités. Et pour l'instant nous ne savons pas vraiment parce que nous sommes au début de ce processus. Alors, ça, c'est évidemment, peut-être, ça rejoint la question : si on va réglementer le livre papier, logiquement on devrait réglementer le livre numérique. Et là encore vous posez une bonne question parce que quelle serait la différence, enfin l'écart, entre le livre matériel et le livre immatériel? À suivre. Moi, je n'ai pas la réponse.

M. Kelley : Non, mais...

M. Homel (David) : Nous développons cette réponse année après année.

M. Kelley : Parce qu'on a vu le numérique tout bouleverser l'industrie de la musique.

M. Homel (David) : Oui.

M. Kelley : Et ce n'était pas toujours les bonnes nouvelles. Oui, l'accès, on peut...

M. Homel (David) : ...moi, je n'ai pas la réponse.

M. Kelley : Non, mais, mais...

M. Homel (David) : Nous développons cette réponse année après année.

M. Kelley : Parce qu'on a vu le numérique et tout bouleverser l'industrie de la musique...

M. Homel (David) : Oui.

M. Kelley :... et ce n'était pas toujours les bonnes nouvelles. Oui, l'accès, on peut... tous les disques des Beatles, on peut les mettre sur notre ordinateur dans quelques instants.

M. Homel (David) : Oui.

M. Kelley : Mais la protection des musiciens n'était pas toujours au rendez-vous.

M. Homel (David) : Oui.

M. Kelley : Tous les magasins de disques ou la plupart sont maintenant disparus. Alors, c'est une transition qui a fait beaucoup, d'accès a été amélioré, mais il a fait beaucoup de dommages aussi en même temps. Alors, moi, je pense, pour le numérique, pour le moment... et je pense que quelqu'un a évoqué le chiffre de 4 % des livres au Québec sont vendus en format numérique aujourd'hui. Mais si l'écart des prix entre les deux est important, tôt ou tard, ça va devenir rentable d'acheter le Kindle. Moi, j'ai déjà confessé à la commission : Je suis dinosaure, je vais être avec les livres papier pour la fin de mes jours. Mais mes enfants me regardent d'une façon curieuse : Papa, tu as les tablettes pleines de livres, et ça serait beaucoup plus pratique de mettre

ça tout un Kindle et tout le reste. Et c'est mes enfants qui sont l'avenir quand même : leurs goûts, et leurs habitudes, et leurs comportements.

Alors, je me demande si on réglemente le prix papier avec le format neuf mois, 10 %, mais le numérique devient plus avantageux. Tôt ou tard, si l'écart devient assez important, on va créer un marché additionnel pour le livre numérique. Peut-être que c'est souhaitable, moins de papier et protéger nos forêts, je ne sais pas. Mais il y a des choix, et je pense, le numérique, il faut le regarder.

J'ai été surpris, ce matin, que le président que le Conseil consultatif du livre ne peut pas dire combien de livres sont vendus en ligne. Parce que, moi comme vous, quand je vais sur Amazon parfois. Mon épouse va dire : Combien de fois? Trop souvent. Mais ça donne un accès quand même formidable, et on ne peut pas l'ignorer, qu'il y ait une conséquence sur les librairies, l'accès en ligne des livres aussi.

M. Homel (David) : Bien, pas... Bon, on a encore une minute ou deux. Mais le... je ne veux pas dire le problème, mais l'axe de tout ça, c'est le coût de l'édition électronique. Et, pour l'instant, comme vous venez de dire, 4 %, ce n'est pas beaucoup, ça reste une activité marginale. O.K. Donc, ce qui veut dire que son coût est plus élevé. Est-ce que les Kindle et compagnie vont passer sur nous comme une grande vague? Pas pour l'instant non plus. Mais je dirais aux penseurs, ici devant moi, de penser, bon, comment réglementer si vous optez pour la réglementation. Comment réglementer l'édition électronique? Et ça va impliquer aussi une pensée, pas une pensée, une recherche sur le coût de production, pardon, de l'édition électronique, et, pour l'instant, on est loin de ça. Et j'ai éditeurs à Toronto, ce n'est pas les maisonnettes d'édition, c'est des maisons d'édition, mais eux aussi ne pourraient pas répondre non plus. Ça reste, pour l'instant, une activité marginale, une vente marginale. Mais ça ne veut pas dire qu'on ne doit pas y penser parce qu'on fait... On est là pour penser l'avenir, n'est-ce pas, alors?

Et juste pour faire le lien avec la musique, bon, peut-être... Bon, les musiciens, enfin ils ont été mis K.O.

M. Kelley : Floués.

M. Homel (David) : Et leurs compagnies de disques et tout, et tout. Bon. Évidemment, on n'a pas vu ça en littérature peut-être parce qu'il y a moins à voler, je ne sais pas, ou peut-être c'est l'âge des lecteurs est plus élevé, donc c'est moins une culture de la gratuité, c'est-à-dire une culture du vol. Mais on est un peu mieux protégés pour l'instant.

La Présidente (Mme Vien) : D'autres questions, M. le député de Jacques-Cartier?

M. Kelley : Oui. Juste une dernière question parce que vous avez parlé de la spéculation sur le comportement des gens, et je veux poser la question dans le sens contraire : Comment, en fixant la proposition qui est sur la table, le neuf mois et le 10 %, je vais convaincre la personne d'acheter chez la Librairie Pantoute plutôt que continuer d'acheter... Si, l'idée, c'est de donner un soutien aux petites librairies et, si on accepte ça autour de la table, moi, je suis loin d'être convaincu que la mesure proposée va changer le comportement des consommateurs, et ça, on

peut le faire, on peut l'essayer, je comprends. Mais, moi, je ne vois pas que le lecteur qui achète chez Costco, et souvent ça va être juste de passage, ils sont là pour acheter quelque chose d'autre. Au Wal-Mart, ils vont voir le dernier roman de... et ils vont l'acheter. Pas certain que cette personne...

M. Kelley : ...qui achètent chez Costco, et souvent ça va être juste de passage, ils sont là pour acheter quelque chose d'autre, au Wal-Mart, ils vont voir le dernier roman de et ils vont l'acheter. Pas certain que cette personne avec la réglementation va abandonner cette pratique pour aller chez Pantoute ou chez Drawn & Quarterly ou dans les autres endroits.

Alors, j'essaie de voir comment la mesure proposée va donner le soutien. Si l'objectif est le soutien aux petites librairies, comment... c'est quoi, la cause et effet dans tout ça?

La Présidente (Mme Vien) : En 30 secondes, M. Homel.

M. Homel (David) : Oui, bien, là, je pense que je dirais, c'est un risque à prendre, c'est tout. C'est sûr que, moi, dans mes recherches chez Costco, j'ai été impressionné par la sélection de livres québécois, français, des livres littéraires, là, ça pourrait avoir une différence, en anglais, non. O.K. Mais je pense que c'est un risque à prendre, le «beau risque», dit-on, et c'est ce que j'ai fait.

Des voix : Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Vien) : Merci. Je vais vous arrêter là pour donner la parole à un autre collègue. Mme la députée de Montarville.

Mme Roy (Montarville) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Bonjour, M. Homel. Merci d'être là. C'est très intéressant de vous écouter, vous êtes un homme passionné, et vous y mettez tout votre cœur, et c'est intéressant aussi d'entendre votre expérience.

Question de mettre la table juste pour nous donner une idée, quelle est la proportion du nombre de volumes québécois anglophones comparativement à celui du nombre de volumes québécois francophones qu'on retrouve dans nos librairies?

M. Homel (David) : En librairie, bien, ça dépend où on va. Évidemment, moi, mes recherches par effraction dans les Costco, c'était à zéro. Bon. Aucun livre, même pas canadien... Étonné... je suis allé dans des coins de diversité ethnique pour voir, bien, il y aura peut-être plus de demandes dans ce coin-là que dans d'autres coins, et puis j'ai été vraiment étonné par le manque de livres anglais dans les grandes surfaces. O.K. Dans les librairies dites indépendantes, etc., ça va dépendre... c'est tout à fait anecdotique, évidemment. Drawn & Quarterly, c'est 100 %. Babar Books, qui fait des livres pour jeunes, il y a beaucoup plus de livres francophones pour les jeunes anglophones. Olivieri, qui est à côté de l'Université de Montréal, est une librairie francophone qui vend beaucoup l'anglais aux universitaires de l'UDM. Renaud-Bray, sur l'avenue du Parc, un peu la même chose, très surpris de voir autant de livres anglais, souvent de partout, littérature générale. C'était peut-être difficile à quantifier, parce que mon ami avec qui je ne suis pas d'accord sur ces questions, Richard King, qui était l'ex-proprétaire de Paragraph, qui est

devenue maintenant propriété de Québecor via Archambault, il disait que 60... non, pas 60 %, 40 % de sa clientèle était francophone. Donc, à Montréal, c'est très chassé-croisé. Je pense, il y a très peu... enfin, dans certains coins, il y a des livres qui... — livres! — des librairies qui sont uniquement dans une langue.

Mme Roy (Montarville) : ...total de la production littéraire québécoise, la place du livre québécois anglophone?

M. Homel (David) : Ça, c'est très difficile, parce que je suis un écrivain d'expression anglaise au Québec, je suis publié... je ne suis pas publié ici. Il y a deux ou trois petits éditeurs de langue anglaise au Québec — je regrette qu'ils ne soient pas venus, je pense, ils ne sont pas venus? Non — comme la presse de l'Université McGill qui est une institution très prestigieuse, mais qui ne publie pas... enfin, qui publie un peu de tout. Je ne suis pas en mesure de... bon, combien de livres sont écrits en anglais chaque année.

Mme Roy (Montarville) : Mais on s'entend que la proportion doit être beaucoup plus petite que la proportion de livres francophones, je voulais juste avoir une idée. Mais, cela dit, le temps... comme j'ai très peu de temps, j'aimerais vous ramener sur le livre numérique, le livre électronique. Comment se fait-il qu'au Québec c'est un champ de ventes qui se situe entre 2 %, 3 % et 4 %, alors qu'au Canada anglais, là, si on parle d'écrivains anglophones, ça représente 15 %?

M. Homel (David) : Bien, je pense que, peut-être, Amazon.ca, et je dis le «.ca» au lieu de «.fr» parce que les gens... je pense que l'offre d'Amazon au Canada en français est très faible. Et puis... tandis que du côté anglais...

La Présidente (Mme Vien) : En terminant...

M. Homel (David) : ...parce que les gens n'ont pas... Je pense que l'offre d'Amazon au Canada en français est très faible. Et puis... Tandis que, du côté anglais...

La Présidente (Mme Vien) : En terminant, M. Homel.

M. Homel (David) : Oui. Encore que, côté anglais, il y a souvent un désir d'avoir ce qui se passe aux États-Unis.

La Présidente (Mme Vien) : Merci.

M. Homel (David) : Donc, je pense que, pour l'instant, les Amazon et compagnie en français, c'est vraiment... c'est très minimal.

La Présidente (Mme Vien) : Merci beaucoup, M. Homel. C'était un plaisir de vous recevoir à nos travaux aujourd'hui. Merci. Bonne continuité, bon retour à la maison.

Je suspends quelques instants, le temps d'accueillir notre prochain invité, M. François Colbert.

(Suspension de la séance à 14 h 51)